



Numéro de l'acte	2014-230- RPJC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2014

QUESTION N°2014-230

Commerce/ Artisanat : Concours des Vitrines de Noël

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique GODART

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal d'Arques organise un concours de décorations et d'illuminations de Noël, ouvert à tous les commerçants « de proximité » et artisans de la commune d'Arques.

Ce concours, ouvert du 17 décembre 2014 au 6 janvier 2015, est destiné à encourager les commerçants/artisans, à décorer leurs vitrines, terrasses, fenêtres, etc...dans le but d'animer la commune, de l'embellir et de la rendre plus attractive durant la période des fêtes de fin d'année.

Les participants seront départagés par un jury (élus, groupement des commerçants et artisans arquois et membres du CMJ) qui leur attribuera une note en fonction de plusieurs critères. Les 3 premiers lauréats se verront offrir un panier garni (valeur approximative totale de 100€).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- ✓ de créer ce concours des Vitrines décorées selon les dispositions du règlement ci-annexé
- ✓ d'inscrire ces dépenses au budget 2014

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 décembre 2014

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT